



APPEL DE DOSSIERS

Située au cœur du village de Val-David et de ses activités estivales, l'Allée des créateurs accueille tout au long de l'été en extérieur, une trentaine d'exposants des métiers d'art. Elle est une vitrine de choix pour les artistes et artisans de la région qui bénéficient de la notoriété du village et d'un achalandage exceptionnel de visiteurs. Les créateurs qui désirent y occuper un espace l'été prochain sont priés de remplir le formulaire ici-bas et de soumettre leur dossier au comité de sélection de la Municipalité d'ici le **11 avril 2019**.

Seuls les dossiers complets et soumis avant la date limite seront considérés. Tous les artistes et les artisans sont invités à présenter un dossier. Toutefois, les emplacements disponibles seront attribués en priorité aux résidents de Val-David qui satisferont les critères de sélection.

ADMISSIBILITÉ

Les objets doivent avoir été conçus et produits par l'artiste ou l'artisan et peuvent répondre à une ou plusieurs fonctions, qu'ils soient utilitaires, décoratifs ou d'expressions artistiques.

Produits exclus

- enfilage de bijoux (*voir note spéciale)
- ensemble tout préparé (kits)
- moulage commercial ou industriel
- chandelles
- faux vitraux
- savon
- scrapbooking
- produits alimentaires
- vêtements usagés

Aucune pièce usagée n'ayant pas été transformée (vêtement ou autre) ne peut être exposée prétextant à du recyclage.

*NOTE SPÉCIALE CONCERNANT LA JOAILLERIE

Objets exclus :

- Composantes manufacturées et enfilage ou assemblage simple;
- objets composés en majorité ou en totalité de pièces manufacturées utilisées telles quelles, assemblées simplement sur un support manufacturé, avec un fermoir ou autres mécanismes et éléments également de fabrication industrielle.

Objets acceptables :

- Bijoux réalisés par enfilage ou assemblage sur lesquels une intervention sur la matière a été faite (ex. : collier de perles de céramique ou de verre fabriquées par l'artisan). Les bijoux doivent comporter une proportion majoritaire d'intervention sur le matériau par rapport aux pièces manufacturées ou utilisées sans transformation.

Notes sur les éléments manufacturés :

- L'utilisation des apprêts (fermoirs, tiges, papillons, etc.) est tolérée pourvu qu'ils constituent une proportion minoritaire de la pièce réalisée par l'artisan;
- L'utilisation de bijoux ou d'éléments décoratifs manufacturés n'est tolérée que pour un montage faisant état d'un travail remarquable de composition originale;
- Les chaînes manufacturées ne sont tolérées que si elles accompagnent un bijou créé par l'artisan.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- 50 % qualité générale de fabrication
- 25 % créativité et originalité du produit
- 25 % produit innovant ou qui respecte une tradition de confection

RÉPARTITION DES EMPLACEMENTS DISPONIBLES

Les emplacements seront **attribués par tirage au sort**. De plus, le comité de sélection se réserve le droit d'accepter ou de refuser une candidature pour des motifs de diversité et d'équilibre quant à l'offre des produits.

CONDITIONS DU CONTRAT

- L'artisan **doit être présent les samedis et dimanches de 10 h à 17 h**. Après deux absences, le permis pourrait être retiré ou offert à un autre exposant.
- Aucun emplacement ne sera loué à la pièce entre le 15 juin et le 6 septembre. Durant cette période, seuls les blocs de 6 semaines sont disponibles.

COÛTS

	<u>Blocs de 6 semaines</u> 1) 15 juin au 26 juillet incl. 2) 27 juillet au 6 sept. incl.	3 fins de semaine de septembre 7-8 sept. 14-15 sept. 21-22 sept	Journées de la culture et reprises de jours de pluie. 27, 28, 29 septembre (journées de la culture), ainsi que les 5 et 6 octobre
Résidents de Val-David	204.39 \$ + tx/bloc (235 \$)	36.53 \$ + tx (42\$)/fds	Gratuit
Non-résidents	234.83 \$ + tx/bloc (270 \$)	41.75 \$ + tx (48\$)/fds	Gratuit

REPRISES DE JOURS DE PLUIE

N.B. La Municipalité offre la possibilité de reprendre des jours de pluie uniquement les 27, 28, 29 septembre, ainsi que le 5 et 6 octobre. Un maximum de 5 jours gratuits est alloué à la reprise de jours de pluie de fins de semaine seulement. **Les réservations se feront au cours du mois de septembre auprès de la responsable.** Veuillez lui envoyer votre demande par courriel à culture@valdavid.com entre le 1^{er} et le 22 septembre. Les places seront réservées jusqu'à pleine capacité. Premier arrivé, premier servi.

FORMULAIRE

Nom	
Prénom	
Métier d'art Ex. : joaillier, ébénisterie, etc.	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Téléphone	
Adresse courriel	

DATE Fins de semaine	COÛT (TAXES INCLUSES)		COCHEZ VOTRE CHOIX	TOTAL \$
	Résident	Non- résident		
Bloc 1 (15 juin au 26 juillet incl.)	235 \$	270 \$		
Bloc 2 (27 juillet au 6 sept. incl.)	235 \$	270 \$		
7-8 sept.	42 \$	48 \$		
14-15 sept.	42 \$	48 \$		
21-22 sept	42 \$	48 \$		
27, 28, 29 septembre, ainsi que les 5 et 6 octobre	Gratuit	Gratuit	Les réservations se feront au mois de septembre auprès de la responsable	Gratuit
TOTAL LOCATION	(Chèque, débit ou comptant)			

PROFIL DE L'EXPOSANT

BRÈVE DESCRIPTION DES PRODUITS, DES TECHNIQUES DE FABRICATION ET DES MATÉRIAUX

[Décrivez brièvement vos produits en moins de 100 mots, nous utiliserons notamment cette description pour faire la promotion de vos produits]

DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

[Démarche, expérience, formation, perfectionnement en moins de 100 mots]

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN MUR DERRIÈRE VOTRE KIOSQUE?

Nous ne pouvons garantir la réservation d'un espace avec mur arrière, mais nous considérerons cet aspect lors de l'attribution des places.

Oui	<input type="checkbox"/>
Non	<input type="checkbox"/>

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- Ce formulaire d'inscription dûment complété;
- Cinq (5) photos couleur (gros plans) représentatives d'une récente production (2016 +);
- Votre paiement de location (Chèque ou mandat poste libellé à Municipalité de Val-David et daté au plus tard du 15 mai 2019);
- *Paiement comptant ou débit au plus tard le 15 mai.

DATE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS

Les dossiers **COMPLETS** doivent être reçus à l'adresse ci-dessous **au plus tard le 11 avril 2019** (par courriel, en personne ou par la poste)

Par courriel : secretariat@valdavid.com

Par la poste : Municipalité du Village de Val-David

Allée des créateurs - Service Loisirs et Culture

2579 rue de l'Église, Val-David QC J0T 2N0

En personne : 2490, rue de l'Église (Église porte du côté). Il y a un passe-lettres si le bureau est fermé.

Information : 819-324-5678, poste 4228

Nous contacterons les artisans retenus seulement, au cours de la semaine du 22 avril 2019

NB : Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.